

Réponse à une demande de Permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1042813/CAN400528/2403234 /
Date : 05/07/2024
Contact : CAMBRAYE Christophe

UI AURA - INEO RCC
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

**Bénéficiaire (si différent du
demandeur)**

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence
d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC

Permission accordée : Conformément à la PI du 25/07/2024

Date et signature : (Nom et qualité)

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC



Vincent GALIBERN

Le 26/07/2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

Localisation des Travaux

15600 QUEZAC - RD19.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	14		m. d'alvéole	14	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : POSE CHAMBRE L2C SOUS CHAUSSEE SUR RESEAU EXISTANT + TRANCHEE SUR 6M CHAUSSEE + 8M SOUS ACCOTEMENT

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 26/09/2024

Durée prévisible des travaux : 60.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 19

Demande de: CML 15 pour ORANGE

Objet de la demande: Travaux pour la fibre

Commune(s): QUEZAC Lieu-dit : Les Glycines

Le 26 juillet 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Christophe CAMBRAYE représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC						N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé	Sous trottoir	
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
19	Cat 3	Au PR39+606	G	TT	2x1m						Pose d'une chambre L2C sans fond Schéma 9
		Au PR39+606		F		2x1m					Fonçage + schéma 6-2 pour les fouilles de tir
		Du PR39+606 Au PR39+623	D	TT		17m					Schéma 6-2

* Techniques :

TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA= Supports aériens

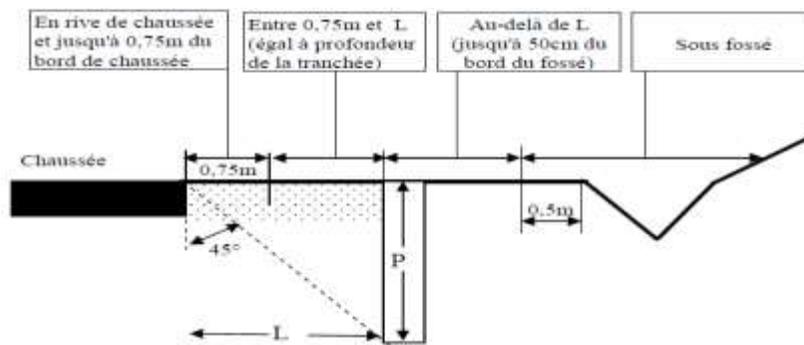


Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

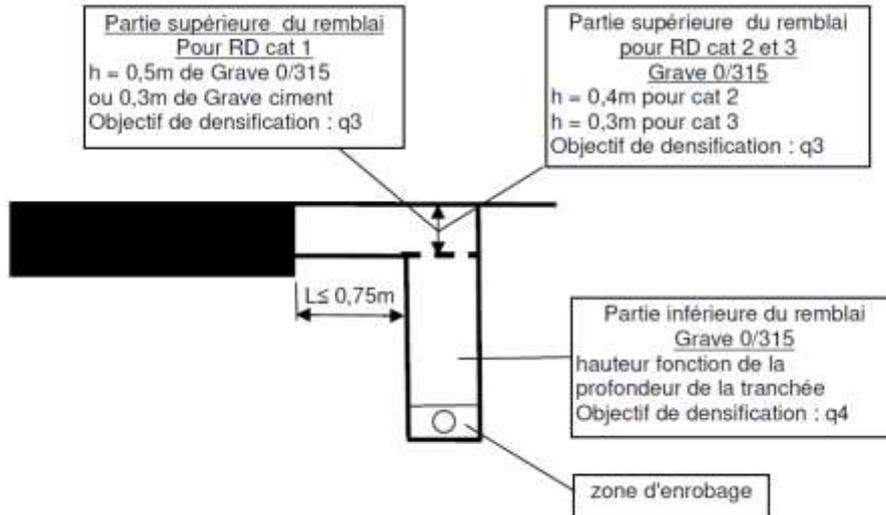


Schéma n°9 sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"

